



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le jeudi 11 mai 2023

Déclaration de la présidente

M^{me} Myrna Driedger (présidente) :

J'ai une déclaration à faire à l'Assemblée à l'occasion de la fête du Manitoba, mais avant de commencer, j'aimerais présenter quelques invités très spéciaux qui sont avec nous dans la tribune présidentielle.

Sont présents avec nous aujourd'hui :

- M. Tony Akoak, président de l'Assemblée législative du Nunavut;
- M. Andrew Carrier, ministre des Liaisons communautaires métisses et responsable des pensionnats autochtones à la Manitoba Metis Federation;
- M. David Beaudin, ministre de l'Agriculture à la Manitoba Métis Federation.

Au nom de tous les députés, je vous souhaite la bienvenue dans notre chambre, et je vous remercie d'être ici avec nous aujourd'hui.

Demain, le 12 mai 2023 marquera le 153^e anniversaire du jour où l'Acte du Manitoba a reçu la sanction royale au Parlement canadien. Cette loi créait la province du Manitoba et, de ce fait, le 12 mai a été désigné comme la fête du Manitoba.

En l'honneur de cet événement historique, comme c'est le cas depuis plusieurs années, le sergent d'armes a transporté la masse du Manitoba originale lors du défilé de la présidente d'aujourd'hui.

Taillée dans le moyeu de roue d'une charrette de la rivière Rouge en 1870, la Masse a fait sa première apparition officielle le 15 mars 1871 lors de la première session de l'Assemblée législative du Manitoba, tenue dans la maison de A. G. B. Bannatyne dans la colonie de la rivière Rouge. La résidence de M. Bannatyne a été détruite par un feu en décembre 1873, mais, heureusement, la masse a été sauvée.

Après avoir servi 13 ans, la masse originale a été remplacée par notre masse actuelle en 1884. La masse originale est maintenant exposée en permanence à l'extérieur du bureau du président de l'Assemblée, et est utilisée annuellement dans le cadre de cette célébration et d'autres activités spéciales. Cet important artefact historique repose sur la table aujourd'hui pour rendre hommage à la riche histoire de notre province.

En plus de la masse originale, le coussin orné d'une étoile et le magnifique jeté perlé, offerts à l'Assemblée législative par l'Assembly of Manitoba Chiefs en 2010, sont également exposés aujourd'hui pour rendre hommage au patrimoine autochtone de la province dans le cadre de la fête du Manitoba.

De plus, cette année, nous avons reçu deux nouveaux artefacts importants pour accroître et enrichir notre exposition sur notre patrimoine.

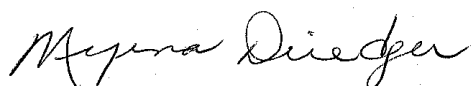
D'abord, la Manitoba Métis Federation nous a offert une ceinture fléchée. Le président, David Chartrand, m'a présenté cette ceinture cette semaine et je suis heureuse que le ministre Carrier et le ministre Beaudin puissent se joindre à nous en son nom dans la tribune aujourd'hui.

Ensuite, nos voisins du Nord, l'Assemblée législative du Nunavut, nous a offert un ours polaire sculpté dans de la pierre à savon. M. George Hickes Jr, vice-président de l'Assemblée législative du Nunavut, est venu nous remettre la sculpture en personne plus tôt cette semaine, et je suis heureuse que le président Akoak soit aussi des nôtres dans la tribune aujourd'hui.

Tous ces artefacts nous rappellent que notre chambre législative et notre palais législatif se trouvent sur les terres traditionnelles des peuples autochtones, ce que nous soulignons tous les jours dans notre reconnaissance territoriale.

Je suis ravie et touchée que nous puissions inclure ces précieux artefacts dans notre célébration annuelle de la fête du Manitoba, une tradition qui, j'en suis convaincue, se poursuivra au-delà de mon mandat en tant que présidente.

En gardant à l'esprit cette riche histoire, j'encouragerais tous les députés à réfléchir à la responsabilité solennelle que nous partageons de servir nos électeurs avec honneur et respect dans cette Assemblée. Il est important de se souvenir que tous les débats animés qui s'y déroulent font partie d'un héritage de très long service aux habitants de cette province.



Présidente de l'Assemblée législative du Manitoba